

Conférence

LE RÔLE DE L'AGRASC* DANS LES CONFISCATIONS LIÉES AU BLANCHIMENT D'ARGENT

20 MAI 2022
17H00 - 19H00

44 Rue de la Bretonnerie, 45000 Orléans,
Tribunal judiciaire d'Orléans, salle Jean ZAY



Avec l'intervention de Monsieur
Nicolas Bessone
Directeur de l'AGRASC*

INSCRIPTION :

commissionconference.m2dipat@gmail.com

Conférence ouverte à tous, sur inscriptions uniquement,
nombre de place limitées (80 places)